

Comité technique ENC Interchamps

18/10/2022

Ordre du jour

- **Points sur les campagnes**
 - Echantillon ENC 2023

- **Points pour échanges avec le comité technique**
 - Suivi au séjour du matériel médical dans l'ENC SSR
 - Evolution de la charte qualité MCO sur les consommables médicaux

Par rapport au diaporama du CT du 06/10/2022, les éléments mis à jour sont indiqués en orange.

Prochaines Échéances

- Novembre : COPIL ENC-RTC dématérialisé - validation des échantillons
- COPIL ENC-RTC : date à venir

Points sur les campagnes

**Echantillon raisonné 2023 –Analyse
des échantillons et identification des
établissements complémentaires**

Rappel de la procédure (1/2)

- Au 15/6/2022 : liste des participants à l'ENC 2023 MCO, SSR, HAD établie sur la base du volontariat
- Entre mi-juin et mi-juillet : production des analyses et de la liste des établissements
- Le 1/7/2022 : présentation en COPIL ENC/RTC de la méthode (rappel en annexe de ce diaporama)
- Fin juillet : retour des fédérations

Rappel de la procédure (2/2)

- Envoi des questionnaires aux établissements de la liste :
01/08/2022
- Réponse attendue sous 30 jours à compter de la réception
du courrier
- Relance réalisée la semaine du 05/09

Les retours des questionnaires de l'évaluation de la capacité à mener l'étude

Point sur les retours

En date du 17/10/2022

	Nb ES retenus	Nb réponses reçues	Conclusions de l'analyse des réponses
MCO Ex-DG	10	9	<ul style="list-style-type: none"> 1 qualifié (CLCC Gustave Roussy) 8 ES non qualifiés
MCO Ex-OQN	10	8	<ul style="list-style-type: none"> 4 ES en cours d'instruction (Polyclinique côte Basque Sud, Clinique Blomet, Clinique de l'Union, Clinique Côte du Rhône) 1 ES qualifié (Hôpital privé Vitry) 3 ES non qualifiés
HAD	9	9	<ul style="list-style-type: none"> 1 demande d'accompagnement en 2023 pour entrée 2024 sur l'HAD de l'AP-HP. 8 ES non qualifiés
SSR DAF	10	8	<ul style="list-style-type: none"> 1 demande d'accompagnement en 2023 pour entrée 2024 sur une partie des ES du GH Mondor de l'AP-HP. 7 ES non qualifiés
SSR OQN	10	8	<ul style="list-style-type: none"> 1 proposition d'accompagnement en 2023 pour entrée 2024 d'un ESPIC, Clinique médicale Goussonville 7 ES non qualifiés
Total	49	42	

Administration des campagnes ENC

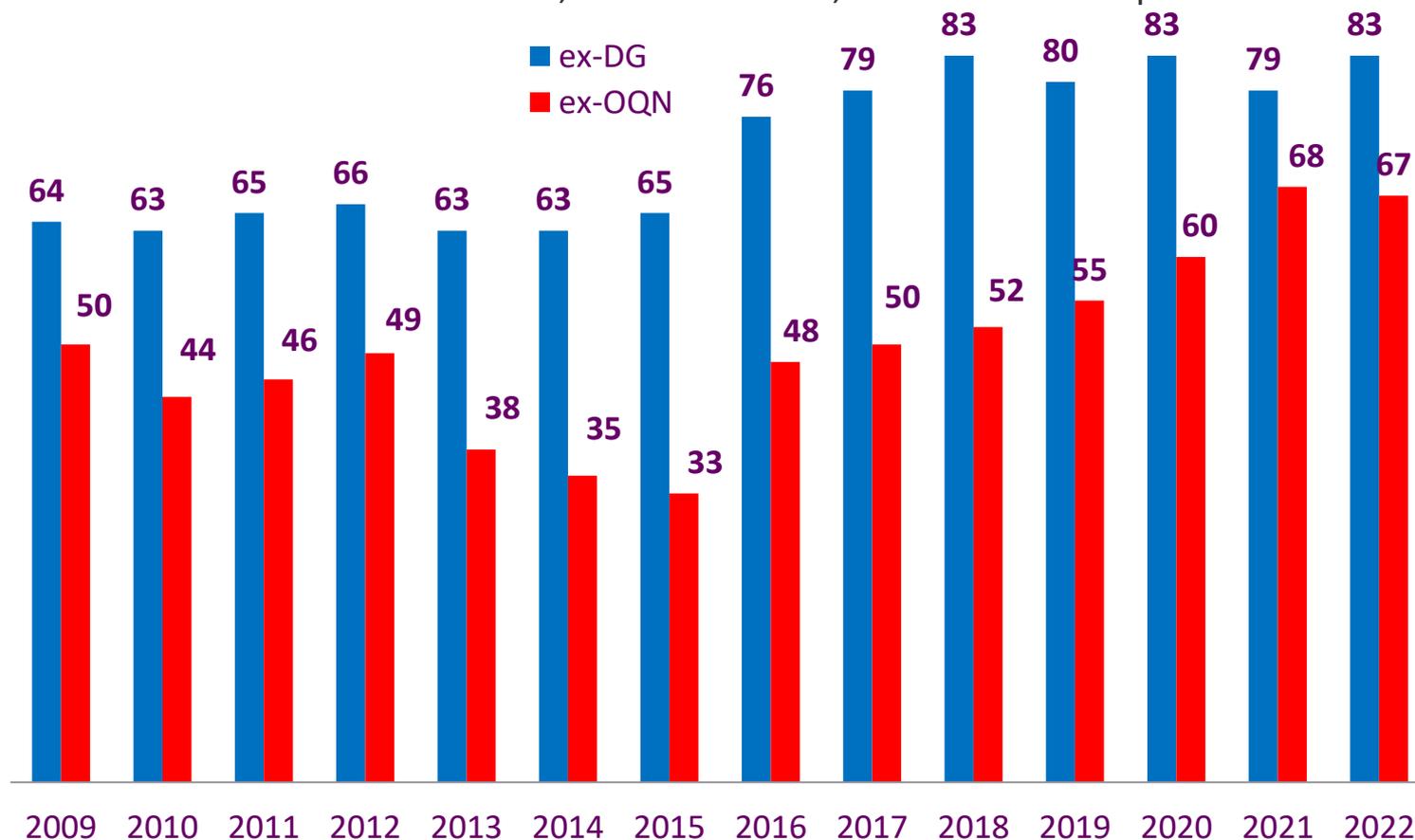
Echantillon MCO 2023

Evolution de l'échantillon ENC MCO (2009 à 2022)

Rappel

Echantillon ENC MCO

Evolution de l'échantillon, validé en COPIL, selon le statut depuis 2009



ENC MCO 2023

Sorties ENC MCO préconisées

- ⇒ Il est proposé le retrait de l'échantillon ENC à compter de 2023 de **7 établissements**.
- ⇒ **Chaque établissement sera contacté pour connaître leur position quant à la poursuite ou non de leur participation dans l'ENC.**

Finess	Raison Sociale	Catégorie	Ville	Commentaires
640780946	Polyclinique de Navarre	Privé lucratif ex-OQN	Pau	Non participant depuis 2019
330000217	Maison de Santé Marie Galène	EBNL	Bordeaux	Non participant 2019 à 2021 ; Sans réponse 2022
570015099	CH Nicolas de Sarrebourg	20M < CH2 < 70M	Sarrebourg	Jamais participé (entrée échantillon : 2018)
770021152	CH du Sud Seine et Marne	CH3 > 70M	Fontainebleau	Jamais participé (entrée échantillon : 2018)
830100392	Polyclinique Notre Dame	EBNL	Draguignan	Jamais participé (entrée échantillon : 2018)
940000664	CLCC Gustave Roussy	CLCC	Villejuif	SORTIE DANS L'ECHANTILLON
880780077	CH de Saint-Die	20M < CH2 < 70M	St Die des Vosges	Non participant 2019 à 2021 ; Sans réponse 2022

ENC MCO 2023

Résultats des candidatures ENC MCO

- Examen des candidatures 2023 de 7 établissements à ce jour.

Finess	Raison Sociale	Catégorie	Candidature	Ville
970300026	Centre Hospitalier de Cayenne	Public ex-DG / DAF	SPONTANEE	CAYENNE
920000650	Association Hôpital Foch	Privé non lucratif ex-DG / DAF	SPONTANEE	SURESNES
020000253	CH De Laon	Public ex-DG / DAF	COMPLEMENTAIRE	LAON
690782271	CH De Tarare Grandris	Public ex-DG / DAF	SPONTANEE	TARARE
940300569	Hôpital Privé de Vitry	Privé lucratif ex-OQN / OQN	COMPLEMENTAIRE	VITRY
940000664	CLCC Gustave Roussy	CLCC	RETOUR DANS L'ECHANTILLON	VILLEJUIF
310026075	Clinique Rive Gauche	Privé lucratif ex-OQN / OQN	SPONTANEE	TOULOUSE

ENC MCO

Synthèse de l'évolution de l'échantillon

	TOTAL	Ex-DG	Ex-OQN
Echantillon 2022	150	83	67
Dont nouveaux établissements	15	9	6
Dont sorties de l'échantillon	-12	-5	-7
Échantillon 2023	150	83	67
Dont nouveaux établissements	7	6	1
Dont sorties de l'échantillon	-7	-6	-1

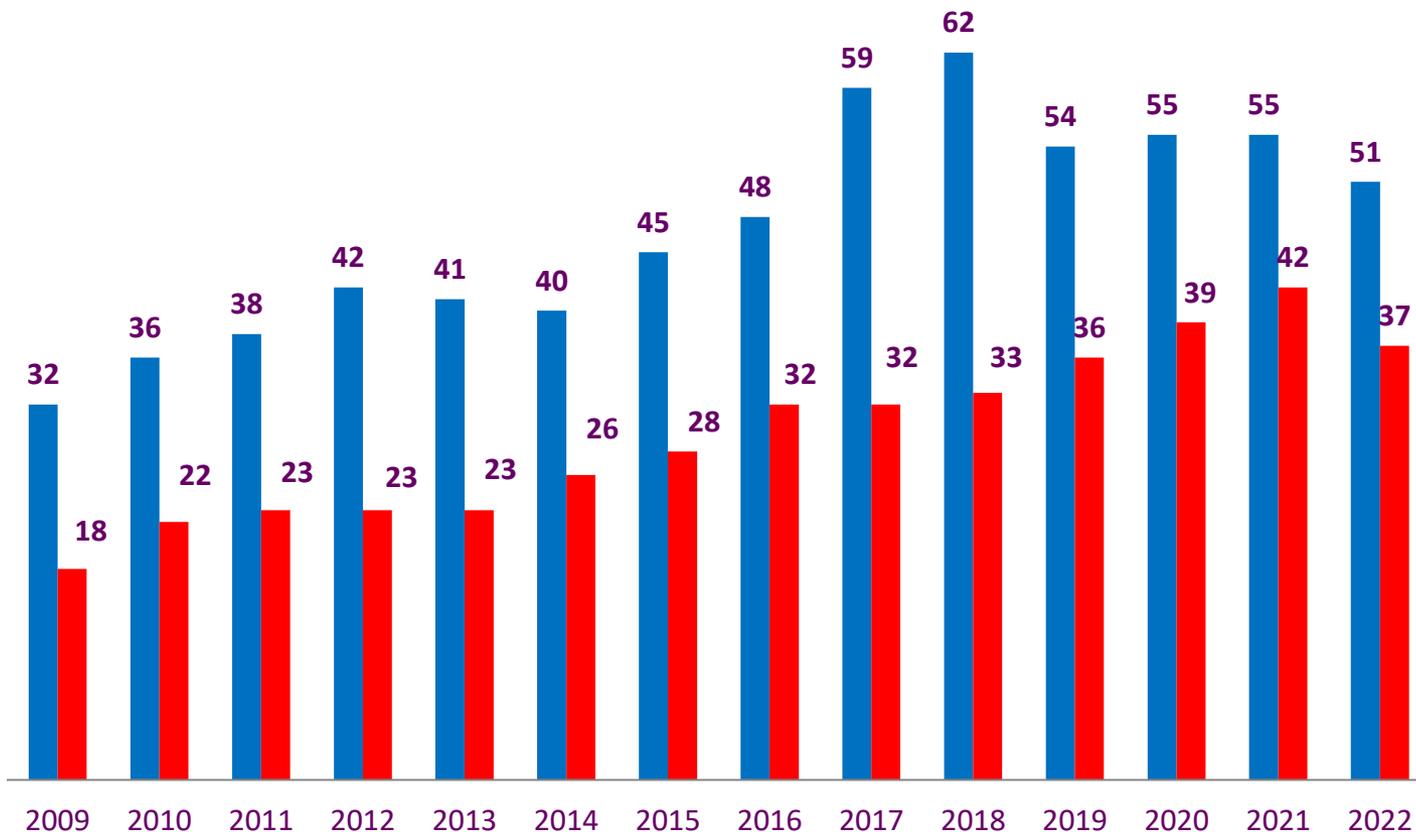
Administration des campagnes ENC

Echantillon SSR 2023

Rappel : Evolution de l'échantillon ENC SSR (2009 à 2022)

Echantillon validé en COPIL - ENC SSR

■ DAF ■ OQN



Résultats des candidatures ENC SSR 2023

○ Examen des candidatures 2023 de 4 établissements

○ 3 établissements qualifiés

Finess	Raison Sociale	Type	Statut	Groupe / Etab de rattachement	Ville	Candidature
370000374	CMPR BEL-AIR	Privé non lucratif	DAF	Croix-Rouge Française	LA MEMBROLE SUR CHOISILLE	Spontanée
290000827	FONDATION ILDYS SITE DE TY-YANN	Privé non lucratif	DAF	Fondation Ildys	BREST	Spontanée
830200507	ETABLISSEMENT DE SANTE JEAN LACHENAUD	Privé non lucratif	DAF	Association Jean Lachenaud	FREJUS	Spontanée

○ 1 retrait de candidature

Finess	Raison Sociale	Type	Statut	Groupe / Etab de rattachement	Ville	Candidature
590782181	CRF LE VAL BLEU DE VALENCIENNES	Privé non lucratif	DAF	UGECAM Hauts de France	VALENCIENNES	Spontanée

Sorties ENC SSR préconisées

⇒ Il est proposé le retrait de l'échantillon ENC à compter de 2023 de **8 établissements** en application des conventions ENC (non intégration ou non-participation ou abandon 2 années de suite), ou à la demande de l'établissement

Finess	Raison Sociale	Type	Statut	Groupe	Ville	Motif de sortie
280505264	Clinique de la Boissière	Privé lucratif	OQN	Almaviva	NOGENT LE PHAYE	Aucune participation depuis son entrée dans l'échantillon 2019, sans réponse 2022
370100539	Centre Bois-Gibert	Privé non lucratif	DAF		BALLAN-MIRE	Non intégré en 2018, en abandon/ non participant 2019 à 2021, sans réponse 2022
440048676	CMPR du Confluent	Privé non lucratif	DAF	Croix Rouge	NANTES	Etablissement racheté. Le FINESS n'existe plus depuis le 01/04/2021
950150052	Centre Jacques Arnaud	Privé non lucratif	DAF	FSEF	BOUFFEMONT	Demande de sortie par l'établissement. Charge de travail trop importante
690790472	SSR Pédiatrique La Maisonnée	Privé non lucratif	DAF	UGECAM	FRANCHEVILLE	Demande de sortie par l'établissement. Autres projets à mener.
560000424	Etablissement de soins Keraliguen	Privé non lucratif	DAF	Mutualité Française 29-56	PLOEMEUR	Autorisation transférée au CMRRF de Kerpape. Le FINESS n'existe plus. (L'activité reste dans l'ENC SSR sous le FINESS de Kerpape)
590782546	Clinique de Villeneuve d'Ascq	Privé lucratif	OQN	Groupe Mitterie / Villeneuve d'Ascq	VILLENEUVE D'ASCQ	Demande de sortie par l'établissement suite à la réforme du financement SMR
590806360	Clinique de la Mitterie	Privé lucratif	OQN	Groupe Mitterie / Villeneuve d'Ascq	LOMME	Demande de sortie par l'établissement suite à la réforme du financement SMR

Synthèse de l'évolution de l'échantillon ENC SSR

	TOTAL	DAF	DAF public	DAF privé	OQN
Echantillon 2022 : rappel	88	51	9	42	37
Dont nouveaux établissements	6	2	0	2	0
Dont sorties de l'échantillon	-11	-6	-2	-4	-5
Échantillon 2023	83	49	9	40	34
Dont nouveaux établissements	3	3	0	3	0
Dont sorties de l'échantillon	-8	-5	0	-5	-3

Administration des campagnes ENC

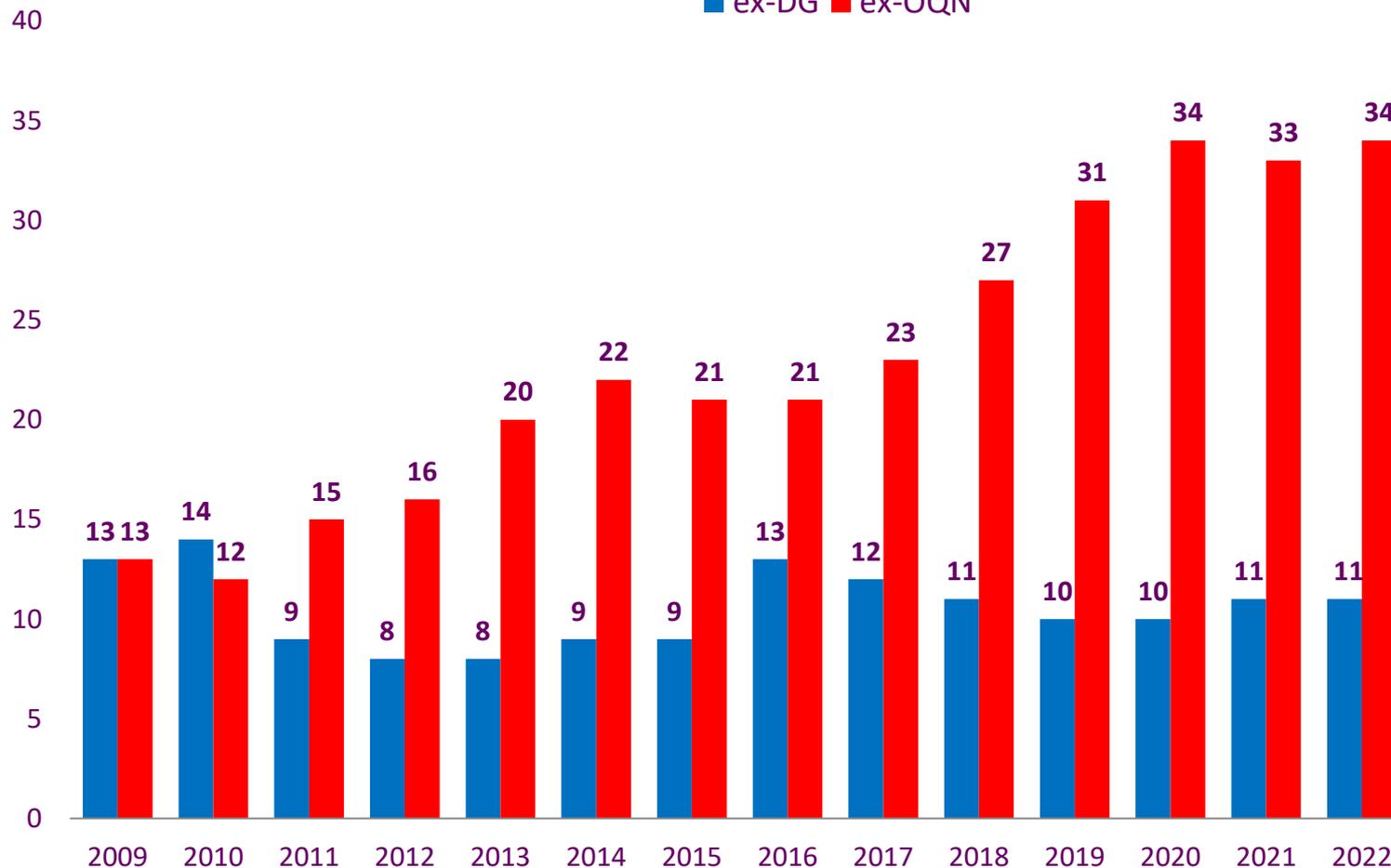
Echantillon HAD 2023

Rappel : Evolution de l'échantillon ENC HAD (2009 à 2022)

Echantillon - ENC HAD

Evolution de l'échantillon, validé en COPIL, selon le statut depuis 2009

■ ex-DG ■ ex-OQN



Résultats des candidatures ENC HAD 2023

- Examen des candidatures 2023 : proposition de qualification de 2 nouveaux établissements (2 Ex-DG) à ce jour

Finess	Raison Sociale	Type	Statut	Groupe / Etab de rattachement	Ville	Candidature
2A0002606	CENTRE HOSPITALIER DE SARTENE - HAD SUD CORSE	Public	Ex-DG		SARTENE	Spontanée
330000332	HOPITAL SUBURBAIN DU BOUSCAT	Privé non lucratif	Ex-DG		LE BOUSCAT	Spontanée

Sorties ENC HAD préconisées

- Il est proposé le **retrait de l'échantillon** ENC à compter de 2023, des établissements suivants, en application des conventions ENC (non-participation ou abandon 2 années de suite), ou à la demande de l'établissement :

Finess	Raison Sociale	Type	Statut	Groupe	Ville	Motif de sortie
110005394	KORIAN PAYS DES QUATRE VENTS	Privé lucratif	Ex-OQN	Korian	CARCASSONNE	Etablissement non intégré en 2019 et 2020 pour non respect de la méthodologie.
880006606	KORIAN PAYS DES IMAGES	Privé lucratif	Ex-OQN	Korian	EPINAL	Etablissement non intégré en 2018, 2019 et 2020 pour non respect de la méthodologie.
100010578	HAD GCS PATCS	Privé non lucratif	Ex-OQN		TROYES	Non participation 2020 et 2021
400780888	Santé Service Dax	Privé non lucratif	Ex-OQN		DAX	Abandon 2020 et 2021

Synthèse de l'évolution de l'échantillon ENC HAD

	TOTAL	Ex-DG	Ex-OQN
Echantillon 2022	45	11	34
Dont nouveaux établissements	4	1	3
Dont sorties de l'échantillon	-3	-1	-2
Échantillon 2023	43	13	30
Dont nouveaux établissements	2	2	0
Dont sorties de l'échantillon	-4	0	-4

Points pour échanges

**Suivi au séjour du matériel médical
dans l'ENC SSR**

Suivi au séjour du matériel médical ENC SSR

atih

AGENCE TECHNIQUE
DE L'INFORMATION
SUR L'HOSPITALISATION

○ Synthèse de la problématique

- Pour atteindre le taux minimum de 10% requis de suivi au séjour des matériels médicaux, certains établissements transmettent des recueils au séjour portant sur des SA dont l'affectation des charges au séjour est attendue via des UO et non en charges directes
- Les plateaux de RR et le parc de matériel roulant interne sont une cible facile de ces recueils « fabriqués » car les recueils d'UO pour ARAMIS offrent une clé prête à l'emploi pour calculer par prorata les charges pour chaque séjour.
- Si la clé retenue est bien la même, cela n'a pas d'impact en termes de coûts pour la valorisation du séjour
- Dans tous les cas, cela change la nature des charges par séjour : charges directes de Matériel Médical au lieu de charges de Matériel Médical de PRR ou Parc ...
- Le poids des charges de matériel médical sur les séjours est faible
 - Pour 90% des RHA, le poids des charges de matériel médical sur le coût total du RHA est compris entre 0 et 1,5%. Médiane autour de 0,5% et moyenne autour de 0,8%

Suivi au séjour du matériel médical

ENC SSR



Objectifs :

- Fiabilisation
- Simplification

- Modification du périmètre des charges suivables au séjour
 - Suppression de la possibilité de faire des suivis au séjour sur les matériels médicaux des plateaux de RR,
 - A noter que les suivis au séjour de matériel médical ne sont pas possibles sur les SAMT (Echo, IRM, labo ...). Ce sont exclusivement les UO par séjour qui répartissent ces charges. Il serait logique qu'il en soit de même pour les Plateaux de RR.
 - Le matériel médical est une composante majeure des charges des PRR puisque les personnels principaux sont en SAMT Métier de RR. Si ces charges partent en charges directes, il ne reste que peu de charges sur une SAMT Plateau de RR.
 - Pour les matériels très spécifiques, la consigne sera de les affecter dans une SAMT Plateau de RR dédiée. Cela suppose que l'acte de RR soit fait sur ce matériel exclusivement et non à la fois sur ce matériel et ceux du plateau principal
 - Suppression de la possibilité de faire des suivis au séjour sur les matériels médicaux du parc de matériel roulant interne :
 - Même remarque que pour les PRR, cela vide la SA de charges essentielles.
 - Proposition de donner pour consigne de créer des SA distinctes pour séparer des matériels qui seraient très différents (ex : fauteuils électriques versus fauteuils manuels).

Suivi au séjour du matériel médical ENC SSR

Objectifs :

- Fiabilisation
- Simplification

○ Calcul du taux de suivi

○ Sur les charges des SA sur lesquelles un suivi est autorisé

- SAC SSR + Parc de matériel roulant externe + Atelier d'appareillage et de confection interne

Suivi au séjour du matériel médical

ENC SSR



Objectifs :

- Fiabilisation
- Simplification

○ Des évolutions en 2 temps

○ Pour les campagnes 2022 et 2023

- Suppression de la possibilité de suivre au séjour des charges de matériel médical des plateaux de RR et du parc de matériel roulant interne.
- Maintien du taux de 10% dans la charte qualité calculé sur les charges des SAC + Parc externe + atelier interne.
 - Il est plus favorable aux ES qu'auparavant pour les matériels sur lesquels un suivi au séjour est attendu.

○ À partir de la campagne 2024

- Travaux en 2022/2023 en GT avec les établissements et les fédérations pour définir les nouveaux taux de suivi de la charte qualité pour le matériel médical, applicables à compter de la campagne 2024
(Détail en diapositive suivante)

Suivi au séjour du matériel médical

ENC SSR



Objectifs :

- Fiabilisation
- Simplification

○ Proposition d'évolution de la charte qualité à discuter en GT

○ Jusqu'à la campagne 2023 :

10% de suivi au séjour attendus, que le matériel soit loué, acheté ou en crédit-bail

○ A partir de la campagne 2024 :

Séparation de la location d'une part, et de l'amortissement + crédit-bail d'autre part (comme en ENC HAD)

(Requiert l'utilisation de postes de charges distincts comme en ENC HAD : ALMML pour location et ALMMACB pour amortissements et crédit-bail)

○ Matériel en location : la location est discriminante pour un séjour et facile à suivre au séjour. Le taux de suivi serait élevé sur le matériel en location, à définir en GT.

○ Par exemple 50% comme en HAD voire 80% ou 90%

○ Pour le matériel acheté + en crédit-bail : proposition de supprimer le taux de suivi de la Charte Qualité. Mais néanmoins de garder la consigne de suivre au séjour les charges discriminantes.

○ Un contrôle qualitatif renforcé sera demandé aux superviseurs.

Points pour échanges

**Evolution de la charte qualité MCO sur
les consommables médicaux**

Evolution de la charte qualité MCO sur les consommables médicaux

○ Contexte :

- Le suivi des consommables médicaux a été introduit dans la CQ 2021.
- Ce suivi ne concerne pas tous les comptes de CM.
 - Il est donc nécessaire d'avoir 2 postes de charge (CM suivis / CM non suivis), source de complexité dans la lecture de la base de coût et dans la saisie du classeur,
 - En SSR et HAD, le taux est calculé sur l'ensemble des comptes ; le traitement est donc différent pour le MCO.
- Volonté partagée avec les acteurs de progresser dans les suivis aux séjours ENC.

Evolution de la charte qualité MCO sur les consommables médicaux

○ Proposition :

- Afin de progresser dans les suivis aux séjours :
 - la base de calcul des taux de CQ pour la ligne « consommables médicaux » comprendrait l'ensemble des comptes de CM,
 - le taux serait maintenu à 10%.
- La majorité des ES arrivent à atteindre les taux aux séjours en prenant pour base l'ensemble des comptes
- Cela impliquera indirectement une progression sur le suivi des consommables médicaux les plus coûteux afin d'atteindre le taux global de 10%.
- La lecture de la base de coût sera simplifiée et la saisie simplifiée.

Evolution de la charte qualité MCO sur les consommables médicaux

- Sur la base des données 2021 (non finalisées), part des ES arrivant à atteindre les taux aux séjours en prenant pour base l'ensemble des comptes :

Taux de suivi des consommables médicaux : charte qualité actuelle		
Nb d'ES	% d'ES atteignant le suivi	% d'ES n'atteignant pas le suivi
Ex-OQN	81%	19%
Ex-DGF	88%	12%
Total	74%	26%

Taux de suivi des consommables médicaux : projection charte qualité 2023		
Nb d'ES	% d'ES atteignant le suivi	% d'ES n'atteignant pas le suivi
Ex-OQN	84%	16%
Ex-DGF	38%	62%
Tous	63%	37%

Merci de votre attention

**Agence technique de l'information
sur l'hospitalisation**

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03

Téléphone : 04 37 91 33 10

Fax : 04 37 91 33 67

www.atih.sante.fr